

Solutions

Pour une gestion optimale de vos finances



Des questions d'argent vous tracassent? Ces stratégies vous aideront à vous organiser et à y voir plus clair.

UNE NOUVELLE FACTURE DANS LA BOÎTE AUX LETTRES et c'est l'angoisse? Votre pile de relevés ne cesse de prendre du volume? Ils sont nombreux, les Canadiens à ressentir le même stress relativement à leur situation financière. Un sondage récent a révélé que les trois quarts des répondants étaient endettés¹, tandis qu'un sondage commandé par l'Association médicale canadienne indique que 23 % des Canadiens ont souvent du mal à trouver le sommeil en raison de leurs soucis financiers².

On semble toujours manquer de temps et il peut être difficile de s'occuper de ses finances comme il se doit. Voici donc quelques stratégies susceptibles de mettre de l'ordre dans vos affaires.

Commencez par une liste – quoi de plus simple?

Bien des gens ne mettent jamais d'ordre dans leurs affaires parce que la tâche leur semble insurmontable. Si c'est votre cas, pourquoi ne pas dresser une liste de choses à faire, pour ensuite vous attaquer à une tâche précise et réalisable à la fois?

Suggestions : Fixez-vous des échéances et classez vos tâches par ordre de priorité. Si votre projet concerne toute votre famille, attribuez des responsabilités à chacun.

Fixez-vous des objectifs à court terme et à long terme

Ayez soin d'évaluer votre situation actuelle pour mieux planifier vos démarches. Avez-vous des enfants à l'université? Êtes-vous sur le point de prendre votre retraite? Rêvez-vous de faire un voyage? Dans un calendrier, indiquez les jalons que vous souhaitez franchir (après six mois, un an, cinq ans, etc.).

Suggestions : Entrez en contact avec votre conseiller et faites le point sur votre situation. Il vous aidera à envisager l'ensemble de votre situation financière, vous donnera des conseils et vous aidera à établir un plan.

Regroupement et automatisation

Limitez-vous à une seule carte de crédit pour réduire vos frais et le nombre de relevés. Voyez ce que vous pourriez faire pour regrouper vos autres dépenses et faciliter vos paiements. Rappelez-vous que certains

¹ www.newswire.ca/en/story/1250281/pour-rebourser-leurs-dettes-les-canadiens-utilisent-une-methode-qui-a-fait-ses-preuves-en-reduisant-leurs-depenses-selon-un-sondage-rbc. ² www.newswire.ca/en/story/559103/economic-woes-raise-health-fears-among-canadians

fournisseurs offrent des rabais lorsque vous souscrivez à un bouquet de services (téléphone, câble et Internet, par exemple). Abonnez-vous aux factures électroniques : vous aurez moins de papier à gérer et vous gagnerez du temps. Augmentez votre efficacité en effectuant plusieurs paiements au même moment, à date fixe.

Suggestions : Profitez d'un autre avantage des services bancaires en ligne et de la facturation électronique : le stockage des relevés. La plupart des institutions financières et des fournisseurs vous donnent accès à tous vos relevés des cinq à sept dernières années.

Passez au crible vos dépenses

Les cartes de crédit et de débit et le magasinage en ligne sont tellement pratiques qu'on perd facilement le fil. Pour éviter les mauvaises surprises, prenez l'habitude de consigner tous vos achats et d'analyser chaque opération.

Suggestions : Renoncez aux cartes et à l'argent « virtuel » pendant tout un mois. Payez tout comptant et limitez-vous à un montant précis chaque semaine. À la fin du mois, songez aux améliorations que vous pourriez apporter à vos habitudes.

Faites un budget

Peu importe que vous optiez pour une application Web, une feuille de calcul ou du papier. Votre budget vous aidera à classer vos dépenses, à en faire le suivi et à planifier. Définissez de grandes catégories (maison, p. ex.), puis des sous-catégories (prêt hypothécaire, services publics, Internet, etc.). Un budget détaillé vous permettra de voir d'un coup d'œil toutes vos rentrées et vos sorties d'argent mensuelles. Vous pourrez alors vous fixer des objectifs et réduire vos coûts ici et là.

Suggestions : Faites une « liste de vos envies » sans oublier les « imprévus ». Vous mettrez ainsi de l'argent de côté chaque mois pour vos futurs achats, et vos dépenses imprévues seront moins douloureuses.

Mettez de l'ordre dans vos dossiers et adoptez une méthode de classement

Vous n'aimez pas la paperasse? Numérisez tous vos documents et créez une base de données numérique. Vous préférez les documents imprimés? Munissez-vous d'un classeur ou d'une caisse en plastique et rangez-y vos dossiers bien identifiés. Vous voudrez sans doute créer des catégories (impôts, véhicules, garanties, assurance, etc.) et classer vos documents par ordre chronologique. Pour ce faire, chaque fois que vous recevez de nouvelles factures ou de nouveaux documents, datez-les et classez-les immédiatement.

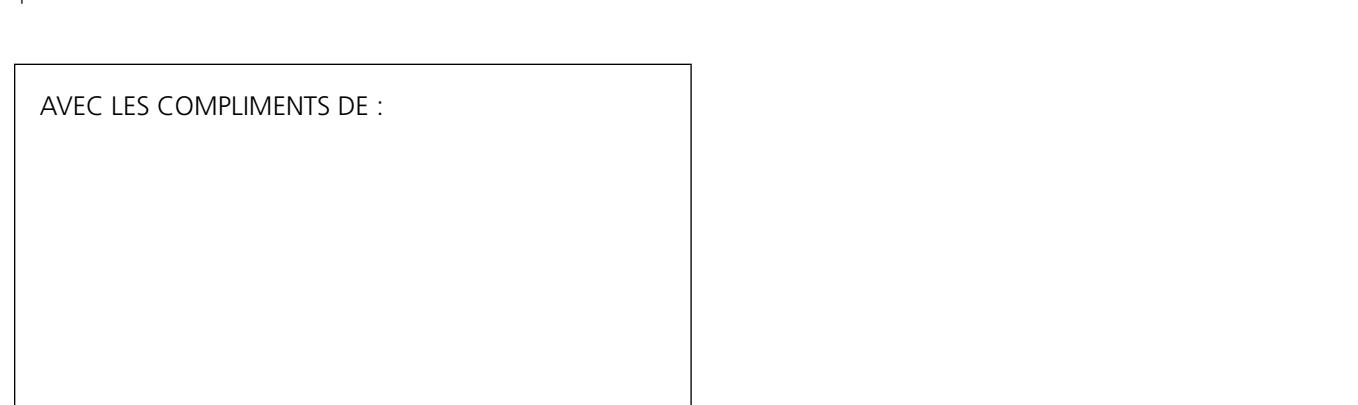
Suggestions : Triez vos fichiers régulièrement et détruisez ceux qui ne sont plus pertinents. Voici combien de temps vous devriez garder vos documents, en général³ :

- Comptes bancaires : Un an, à moins que vous en ayez besoin pour vos impôts
- Cartes de crédit : Jusqu'à ce qu'ils aient été vérifiés et réglés
- Prêts : Jusqu'à ce qu'ils soient remboursés
- Placements : Jusqu'au relevé suivant
- Garanties/reçus : Jusqu'à leur échéance
- Dossiers fiscaux : Six ans (à partir de la fin d'année)
- Contrats d'assurance : Jusqu'à l'échéance, dans le cas d'un contrat temporaire; conservez vos contrats d'assurance vie permanente dans un coffre bancaire ■

³ www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/kprc/hw/rtntn-fra.html; www.moneysense.ca/columns/super-saver/which-financial-documents-should-you-save; www.consumerreports.org/cro/2010/03/conquer-the-paper-piles/index.htm.



© 2014 Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.



AVEC LES COMPLIMENTS DE :